



## Lettre de l'équipe municipale n° 39



### Séance du vendredi 23 février 2018 à 20h

Absents excusés : Karelle RICHARD-ZACHARIE (Procuration à Laëtitia TEXIER), Laëtitia ANDRE, Michaël SAHRIDJ et Anne-Laure MARCO.



#### PROJET AMENAGEMENT RUE DU TONKIN

Suite à la réunion de travail du 22 janvier, un second plan de projet a été établi ; il a été présenté et commenté par M. PIONCHON, paysagiste associé à l'opération.

Les membres du conseil se réuniront le 26 mars en séance de travail pour valider les grandes lignes et pouvoir ainsi faire établir un premier chiffrage.



#### VENTE D'UNE PARCELLE COMMUNALE AUX VIGNES

La parcelle de terrain cadastrée section C n° 453 au lieudit « les vignes », d'une contenance de 814 m<sup>2</sup> est proposée à la vente en vue de l'implantation d'une maison individuelle au prix de 40.000 €.

Les personnes intéressées sont invitées à faire acte de candidature en mairie jusqu'au 30 mai 2018 ; la mairie procèdera par tirage au sort si plusieurs acheteurs potentiels s'étaient déclarés.

Tous renseignements complémentaires en mairie.



#### APPROBATION DES MODIFICATIONS STATUTAIRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS DU LYONNAIS

La modification des compétences et des statuts de la communauté de communes des Monts du Lyonnais à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 est validée par le conseil.



#### CONVENTION VOIRIE AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La convention de partenariat en matière de voirie avec la communauté de communes est approuvée ; l'entretien courant reste de la compétence de la commune.



## **ACHAT ELECTRICITE POUR SALLE DES FETES**

La commune renouvelle son adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'électricité et des services associés coordonné par le syndicat départemental d'énergies du Rhône (SYDER) et son autorisation à signer les marchés concernant la fourniture d'électricité pour la salle des fêtes/ cantine, seul site communal disposant d'une puissance électrique supérieur à 36kVA.



## **BILAN ANNUEL DE FONCTIONNEMENT DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET APPROBATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Christian RIVOIRE nous présente le rapport 2017 sur le prix et la qualité de notre station d'épuration lits plantés de roseaux qui date de 2007 et qui fonctionnent très bien (Les rejets en sortie sont de bonne qualité).

Il présente aussi le bilan annuel de fonctionnement du système d'assainissement communal. Toutes les déclarations de mesures à l'Agence de l'eau permettent à la commune de percevoir une prime performance épuratoire (5.401,76 € encaissés en 2017).



## **ECOLE : LE POINT DES ACTIONS POUR LA NON-FERMETURE D'UNE CLASSE, PROCHAIN CONSEIL D'ECOLE**

Dans le cadre de la sauvegarde d'une classe au sein de notre école dont l'effectif doit atteindre 52 élèves à la rentrée de septembre 2018, un courrier a été adressé à dix familles dont les enfants sont nés en 2015, afin de les sensibiliser sur le fait de scolariser leurs enfants à Saint-Genis.

Un courrier a également été adressé à neuf familles dont les enfants sont nés en 2016 et à dix-huit familles dont les enfants sont scolarisés à l'école primaire publique de Sainte-Foy-l'Argentière.

Un contact a été pris avec l'OPAC du Rhône car de nombreux appartements locatifs sont actuellement vacants ; si ces logements venaient à être occupés prochainement, il est certain que ce serait bénéfique pour notre école.

L'académie a été informée de toutes ces actions engagées ; la commune reste mobilisée pour que soit maintenue la 3<sup>ème</sup> classe ; la population saint genoise, concernée par des enfants scolarisés ou à scolariser est invitée à aider la collectivité pour la sauvegarde et la vie de notre école.



## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **Luni'k**

Le seul commerce du bourg va rouvrir ses portes vendredi 2 mars ; nous pourrons donc à nouveau nous retrouver autour d'une table pour prendre un café, un verre ou pour se restaurer.

Jérôme TARDY vous proposera également un service de proximité avec dépôt de pain, de journaux et de petite épicerie.

Nous lui souhaitons évidemment une belle réussite dans ce projet qui va remettre un peu de vie au cœur du village.

### Nettoyage de printemps

La commune et les chasseurs vous attendent nombreux samedi 24 mars à 9 heures sur la place de la mairie pour effectuer, ensemble et dans la bonne humeur, une opération « nettoyage de printemps ». Un sympathique « remontant » est offert en fin de matinée à tous les bénévoles qui auront bien voulu apporter leur aide précieuse (Affiche jointe).

### Recensement

La collecte des informations a été remise à l'INSEE qui nous communiquera ultérieurement ses résultats. Nous remercions nos deux agents recenseurs, Michelle GAIGNEUX et Jocelyne RAULT pour leur travail ainsi que Richard TRUCHET, adjoint, qui les a accompagnés et qui a assuré la liaison avec notre référente INSEE.

### Assainissement au Thivel

Les travaux ont débuté sur le secteur du Bissardon lundi 19 février et devraient être terminés dans trois semaines environ.

### SIVU des Rossandes

Afin de résoudre le problème des entreprises qui rejettent des charges polluantes à la station d'épuration intercommunale, les communes de Sainte-Foy-l'Argentière, Souzy et Saint-Genis-l'Argentière ont adopté une convention de rejets des effluents ; une prochaine rencontre est prévue avec l'entreprise PROVOL pour essayer de trouver une solution.

### Adressage

Les mâts pour les plaques de rues ont été réceptionnés et les agents communaux préparent les scellements ; la mise en place va s'effectuer au cours des semaines à venir et en fonction des conditions météorologiques.

### Voirie - Handicap

Nous avons fait chiffrer la création d'une plateforme pour une place de stationnement pour personnes à mobilité réduite (PMR) rattachée à l'église ; afin que l'arrière du bâtiment reste harmonieux, il nous a semblé judicieux de faire chiffrer le réaménagement complet de cette place avec le traçage piétons depuis l'église jusqu'à la maison de l'amitié ; ce devis sera présenté pour la demande de subvention 2018 au titre des amendes de police.

### Culture - « La grande lessive »

Comme indiqué dans la dernière lettre, « la grande lessive » a lieu jeudi 29 mars ; les enfants de l'école sont invités à œuvrer et la médiathèque organise également deux ateliers les 3 et 24 mars pour petits et grands, afin de se retrouver ensemble pour dessiner, peindre, créer des œuvres ... sur le thème des pierres (voir tract joint).

Afin de contempler ces créations, nous vous invitons au verre de l'amitié le 29 mars à partir de 16h30 sous la halle.

### Médiathèque

Notre projet de « livres- - échanges » est toujours d'actualité ; le système d'anciennes cabines téléphoniques ne semble pas possible (difficulté à les trouver et coût trop onéreux) ; nous sommes actuellement à la recherche d'anciennes armoires métalliques de type vestiaires. Si vous avez ou connaissez quelqu'un qui en possède et souhaite s'en débarrasser, merci de vous adresser en mairie ou à la médiathèque.

## **SOLIMUT**

La mutuelle SOLIMUT propose gratuitement des « ateliers mémoire » ; ces ateliers (étalés sur 12 semaines, peuvent être ouverts à tous ; ils rencontrent un vif succès car ils sont ludiques et très conviviaux ; ils pourraient avoir lieu sur la commune s'il y a assez de personnes intéressées ou sur Sainte-Foy-l'Argentière.

L'information va être relayée via le club de l'amitié ; le nombre de places est limité. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de SOLIMUT (coordonnées sur feuille jointe).



## **TRAVAIL SUR PROJET D'AMELIORATION « ILLUMINATIONS DES FETES »**

La mise en place des guirlandes est effectuée par les agents communaux ce qui se traduit par des économies substantielles.

Toutefois, la question concernant le remplacement du matériel usagé a été posée par certains membres du conseil, afin de moderniser et d'améliorer ce qui a été présenté sur notre commune depuis plusieurs années.

Une commission est chargée de faire des propositions au conseil qui discutera et validera les acquisitions qui pourront être faites en fonction d'un budget à définir.



## **ANTENNE RADIO MODUL**

La radio ayant obtenu l'autorisation d'émettre sur les ondes, le conseil municipal autorise (vote à bulletin secret : 12 votants, 8 Pour, 2 voix Contre, 2 bulletins blancs) l'installation d'une antenne sur le balcon haut du clocher de l'église.

Une convention sera passée avec l'association pour cette installation et l'utilisation de cet espace appartenant à la collectivité.



## **QUESTIONS DES CONSEILLERS**

Colette PERIER informe qu'il y a des nids de poules au bas du chemin limitrophes aux communes de Sainte-Foy/ Saint-Genis à Gouttemorte.

On rechargera le chemin de graviers au printemps.

Une panne d'éclairage public est récurrente sur le secteur « Chenevatière 1 et 2 ». Signalement a été fait au SYDER qui a compétence en la matière pour résoudre de façon durable le problème.



## **PROCHAINE REUNION**

Elle aura lieu vendredi 13 avril 2018 à 20h en mairie.

*Réalisation de la publication par la commission Informations  
Lettre éditée et imprimée par la mairie*



<b>Mairie</b>		
Ouverture secrétariat : lundi, mercredi et vendredi de 14 à 18h30 04.74.70.04.83. Courriel : <a href="#">s</a>		Tél.
<b>site internet de la mairie : <a href="http://www.saintgenislargentiere.fr">www.saintgenislargentiere.fr</a></b>		
<b>Médiathèque</b>		
Ouverture au public : mardi 13h30-15h30, 16h30-18h, vendredi 13h30-16h30, samedi 10h-12h15 04.74.26.22.56		mercredi 13h30-16h30, jeudi Tél. Courriel : <a href="mailto:mediathequestgenis@gmail.com">mediathequestgenis@gmail.com</a>

## INFORMATIONS DIVERSES

### Classes en 8

Toute l'équipe organisatrice des classes en 8 remercie chaleureusement les habitants de la commune pour leur accueil lors du passage des brioches les 27 janvier et 3 février, ainsi que les personnes qui ont participé à la matinée « saucisson-pommes de terre » du dimanche 4 février.

La journée de la fête des classes se déroulera le dimanche 29 avril et toute la population est cordialement invitée au vin d'honneur et au défilé.

Programme :

9h : rassemblement place de la mairie, remise des écharpes, photos de groupes et par décades.

10h30 : cérémonie des classes en 8 et dépôt de la gerbe au monument aux morts.

11h30 : défilé emmené par « Banda Do Ré » de Sury le Comtal, suivi du vin d'honneur offert à la population devant la mairie, servi par la classe en 9.

14h : repas concocté par Bruno GUERPILLON et son équipe.

17h : accueil des 10 ans pour le désert.

Le soir : lunch et soirée dansante.

Malgré nos efforts, les personnes de la 8 qui n'auraient pas été contactées et qui souhaiteraient participer à cette manifestation peuvent s'adresser à Daniel GIRAUD, tél. 06.86.46.02.33.

La prochaine réunion de préparation aura lieu le vendredi 9 mars à 19h30 à la maison de l'amitié.

### Demi-décade des Classes en 3

D'ores et déjà, vous pouvez noter sur vos agendas la date du samedi 20 octobre 2018 à 12h pour nos retrouvailles au restaurant.

A ce jour, le menu et le lieu ne sont pas définis mais de plus amples informations vous seront transmises début avril.

Faites le savoir aux classards habitant à l'extérieur de la commune.

Contacts : Gilbert RIVOIRE au 06.10.53.75.89. ou Reynald JARJAVAL au 06.43.35.79.52.

## **Association MRJC**

Le MRJC est une association d'éducation populaire gérée et animée par des jeunes de 13 à 30 ans, basée à Sainte-Foy l'Argentière et rayonnant sur tous les monts du Lyonnais. Elle propose d'accompagner des projets de jeunes en milieu rural, offre des espaces de rencontres et des lieux d'apprentissage de la vie en collectif où les jeunes s'essayent à la prise de décision collective, à l'organisation de la vie en groupe, et à l'animation. L'association propose des journées thématiques, des séjours, des formations mais aussi des rendez-vous en équipe de jeunes de 13 à 18 ans.

Le 1er mai retrouvez « Promenons-nous dans Montrot' » une journée conviviale et randonnée pédestre à Montrottier, le 26 mai un festival autour de la culture des Monts du Lyonnais à St Martin en Haut, le 2 Juin « Le top chef des Monts » un concours de cuisine local pour les jeunes à Ste-Foy l'Argentière et, au mois de juillet et août, les camps d'été pour tous les âges : 12-15 ans dans le Roannais du 22 juillet au 5 août, 15-17 ans en Pays de la Loire du 22 juillet au 5 août et pour les 17-19 ans du 1 au 15 août en itinérance.

De plus cette année le MRJC lance une année de travail sur le thème de la paix. Du 2 au 5 août 2018 un rassemblement international en faveur de la paix aura lieu à Besançon. Ce rendez-vous, organisé par le MRJC et le KLJB célébrera le centenaire de l'armistice et l'amitié franco-allemande à travers quatre jours d'ateliers, de débats, de propositions culturelles, de tournois sportifs et de concerts, pour partager des envies et des initiatives pour construire et promouvoir la paix. Des transports seront organisés depuis les Monts Du Lyonnais.

Contacts et informations : Lucie Meunier - 09 54 18 92 54 - [rhone@mrjc.org](mailto:rhone@mrjc.org)

Retrouvez nous sur facebook : MRJC Rhône Loire



RHÔNE  
LOIRE

MRJC Rhône-Loire, 1 rue de l'Orgeole, 69610 Ste Foy l'Argentière